# Tangi CAVALIN

105 cours de Vincennes 75020 PARIS Tél.: 06 19 14 36 03 tangicavalin@aol.com

# Projet de Dictionnaire en ligne des dominicains français (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)

## 1. L'intérêt de l'approche biographique en histoire

Le genre biographique a longtemps été déconsidéré dans l'école historique française. Soucieuse de fonder scientifiquement sa démarche, elle mettait en avant le rôle des forces économiques et sociales à l'œuvre dans les transformations de l'histoire. La dénonciation par l'école des *Annales* de l'exaltation passéiste du rôle des individus dans l'histoire fut renforcée par l'entreprise de dévoilement des sociologues qui, comme Pierre Bourdieu, entreprirent de fustiger « l'illusion biographique ». En 1968, Jean-Marie Mayeur, dans sa biographie de l'abbé Lemire, constatait que la « biographie n'est plus guère à l'honneur ».

À partir des années 1980, on assiste à un renversement spectaculaire, les historiens s'emparant, de manière renouvelée, du genre biographique pour en faire un outil de réflexion sur la singularité de l'individu et l'intentionnalité des acteurs dans les sciences humaines. La biographie devient dès lors un instrument de probation ou d'interrogation de groupes sociaux et de moments historiques. Il ne s'agit plus de s'attacher au caractère exceptionnel de tel ou tel individu, mais de saisir des collectifs dans la richesse de leurs composantes humaines. L'approche prosopographique en particulier offre des garanties de scientificité : elle permet d'appréhender et d'analyser des corpus sans négliger les va-et-vient entre l'individuel et le collectif. Plusieurs travaux ont prouvé la fécondité de cette démarche, que ce soit pour les intellectuels, les élites universitaires, les évêques, les patrons ou les militants ouvriers.

L'idée de constituer un dictionnaire biographique des dominicains français, tirant profit de ce renouveau historiographique, n'est pas nouvelle. Sa publication, chez Beauchesne, dans la collection « Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine », avait été envisagée, sur le modèle du premier tome dévolu aux jésuites et paru en 1985. Ce projet n'a pu aboutir pour des raisons diverses, dont

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Longtemps utilisée par les seuls historiens de l'Antiquité, la méthode prosopographique s'est ensuite propagée aux autres périodes de l'histoire. Appliquée à la période contemporaine, elle peut se définir comme « la mise en rapport de notices biographiques individuelles pour partir à la recherche de facteurs discriminants sociaux, générationnels, culturels... » (C. Pennetier, « Le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français entre passé et avenir », in M. Dreyfus, C. Pennetier, N. Viet-Depaule dir., *La part des militants*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1996, p. 347).

certaines justifient la proposition d'un dictionnaire dont le support ne soit pas le papier.

# 2. Les limites d'un dictionnaire sur support papier

Les contraintes économiques auxquelles les éditeurs ont actuellement à faire face entraînent une réduction systématique des coûts de fabrication. Il est désormais presque impossible de faire éditer sur support papier des dictionnaires biographiques en plusieurs volumes envisageant un corpus scientifique dans son intégralité. Dès lors, les directeurs de dictionnaires biographiques sont contraints de renoncer à l'exhaustivité et d'opérer des choix drastiques dans la sélection des notices retenues. Il en résulte plusieurs conséquences négatives :

- la mise en avant de personnalités sur la base de critères dont la validité scientifique n'est pas toujours avérée, ce qui entraîne une survalorisation des uns au détriment des autres, et secondairement une hiérarchisation au sein d'un corpus cohérent (puisque constitué sur une base objective);
- la limitation du nombre de signes imparti à chaque auteur pour la rédaction des notices, ainsi que la sélection des œuvres des personnalités retenues au détriment d'une vision d'ensemble de leur production ;
- l'impossibilité d'intégrer une documentation connexe (ressources iconographiques et documentaires, témoignages...);
- l'absence d'interactivité, l'entrée alphabétique ne favorisant ni la consultation, ni la compréhension des réseaux et donc des enjeux historiques ;
- l'impossibilité d'une exploitation prosopographique ou sociobiographique du corpus en raison du nombre limité de notices et de leur non-représentativité ;
- le support papier fige l'information et interdit donc sauf dans le cas improbable de rééditions enrichies l'actualisation des notices au rythme des avancées de la recherche.

#### 3. Les avantages d'un dictionnaire en ligne

La prise en considération de ces inconvénients amène à présenter un projet s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour s'affranchir de ces limites. Il s'agirait de constituer un dictionnaire biographique en ligne de l'ensemble des dominicains rattachés aux provinces françaises (province de Paris et province de Toulouse), à partir des possibilités qu'offre le support internet :

- l'absence de contraintes éditoriales (non-limitation du nombre de signes et donc possibilité d'élaborer un corpus à visée exhaustive) ;
- le recours aux ressources multimédias (iconographie, ressources audiovisuelles) susceptibles de contribuer à la valorisation des fonds d'archives ;
- l'interactivité, avec notamment la possibilité de consulter les documents associés à chaque notice (ressources multimédia) et de passer d'une notice à une autre par le biais de liens hypertextes ;
- la présence d'un moteur de recherche suffisamment sophistiqué pour permettre des recherches croisées critères générationnels, géographiques (lieux de formation, lieux d'implantation), types d'engagement (dans la société, dans l'Église, dans la recherche intellectuelle, fonctions au sein de l'Ordre...) afin de

replacer les acteurs en situation, de favoriser la consultation et d'offrir un outil indispensable à une exploitation sociobiographique du corpus ;

- une mise à jour constante du dictionnaire au gré des avancées historiographiques et des découvertes archivistiques ;
- le développement et l'élargissement du dictionnaire des membres de l'Ordre, notamment par la création d'entrées thématiques et l'apport de ressources documentaires :
- la mise en relation éventuelle avec les catalogues des bibliothèques des provinces de France pour valoriser la production intellectuelle des dominicains ;
- l'enregistrement de témoignages qui, outre leur intérêt propre (constitution d'un fonds d'archives orales), pourrait ensuite être mis en ligne à l'appui des notices ;
- la possibilité de présenter en ligne des productions originales de telle ou telle personnalité, qu'il s'agisse par exemple de production artistique (peinture, sculpture, musique, chant...) ou de création d'associations et d'organismes à l'initiative de dominicains ;

## 4. Un projet volontairement ambitieux

Quelle est l'ambition du projet ?

- la valorisation de la contribution de l'Ordre à l'histoire contemporaine en France comme à l'étranger (presse, insertion dans et animation de milieux les plus divers), et à l'histoire religieuse contemporaine dans ses multiples facettes (spiritualité, œcuménisme, piété, liturgie, philosophie, théologie, art sacré, mission...);
- · la coordination d'une équipe rassemblant des compétences diverses et complémentaires : historiens spécialisés l'histoire dans religieuse contemporaine et l'approche sociobiographique, dominicains ayant la connaissance et la responsabilité de l'histoire de l'Ordre et des archives, équipe de techniciens ayant un savoir-faire dans le double domaine de l'histoire et de l'informatique. Les historiens et les informaticiens pressentis le sont pour leurs compétences diverses : habitude de travailler ensemble et de contribuer à des dictionnaires biographiques (principalement le Dictionnaire du mouvement ouvrier français ou Maitron, mais aussi le Dictionnaire des intellectuels, le Dictionnaire des évêques...), maîtrise du traitement numérique du son et de l'image ;
- la délimitation d'un corpus ayant vocation à faire l'objet d'une exploitation sociobiographique (prosopographie) ;
- la production et l'exploitation des bases de données par des publications papier (articles, ouvrages...) ou tout autre support de restitution de la connaissance.

#### 5. L'architecture du projet

Comment et par qui ce projet peut-il être mis en œuvre ? Une équipe est nécessaire. Elle se compose ainsi :

 un chef de projet : Tangi Cavalin (diplômé de l'IEP de Paris, agrégé d'histoire, chercheur associé au CEMS/IMM/EHESS);

- un comité de rédaction : Jean-Michel Potin, Augustin Laffay, Tangi Cavalin, Nathalie Viet-Depaule (CEMS/IMM/EHESS);
- une équipe technique : Éric Belouet (chercheur associé CSH-Paris 1), Gilles Touati (informaticien/développeur), Céline Barthonnat (informaticienne et historienne, chargée d'édition au CNRS/Cléo-Revues.org);
- un conseil scientifique: sont pressentis Bruno Karsenti (directeur IMM/EHESS), Étienne Fouilloux (professeur émérite Lyon 2), Guy Bedouelle, Bernard Montagnes, Jérôme Rousse-Lacordaire, Émile Poulat (directeur d'études émérite EHESS/directeur de recherche émérite CNRS), Yvon Tranvouez (professeur d'histoire contemporaine de Brest), Denis Pelletier (directeur d'études EPHE), Louis Quéré (directeur de recherche CEMS/IMM/EHESS), Charles Suaud (professeur de sociologie émérite à Nantes).

#### 6. Les moyens de la mise en œuvre

Quels sont les moyens nécessaires à la réalisation du projet ?

- la nécessité d'inscrire le projet dans la durée (contrat de 3 ans, éventuellement renouvelable chaque année au-delà) pour assurer sa viabilité et sa finalisation ;
- l'octroi de moyens financiers pour garantir la continuité et le suivi de la collecte et du traitement des données :
  - pour permettre au chef de projet de demander un mi-temps de l'Éducation nationale, le versement de l'équivalent d'un mi-temps d'agrégé ayant quinze ans d'ancienneté, soit 1 500 € net/mois (ce qui représente, en fonction du type de contrat : environ 2 000 € bruts dans le cas d'un emploi salarié, mais environ 1 700 € bruts dans le cas d'une rémunération sous forme de droits d'auteur) ;
  - des frais de mission: remboursement des frais de déplacement occasionnés par la recherche (consultation d'archives en province, entretiens avec les acteurs...): enveloppe à estimer;
  - des vacations pour assurer la mise en ligne par les informaticiens (conception des outils, valorisation des contenus) : à débattre.

On peut situer le financement total dans une fourchette comprise entre 25 000 € et 30 000 € par an.

- la définition d'un cadre juridique permettant de pérenniser le caractère scientifique de l'entreprise et la propriété intellectuelle du travail : quel public peut aller en ligne, intervenir sur les notices ? Quelle propriété intellectuelle (pendant et après la remise du site) ? Quelle possibilité de laisser des commentaires sur une notice, voire d'introduire du débat ? Ces questions conduisent à prévoir des notices conçues selon plusieurs niveaux devant être nettement distingués :
  - niveau 1 : des informations recueillies sur la base de critères prédéfinis par le comité de rédaction pour l'ensemble du corpus ;
  - niveau 2 : des notices rédigées en fonction des ressources documentaires et historiographiques existantes (mentionnées dans la notice) et mises en ligne après validation par le comité de rédaction. Ces notices, une fois validées, ne seraient plus modifiables qu'avec l'accord du signataire et du comité de rédaction;

- niveau 3: ajout de documents annexes (ressources audiovisuelles, archives...);
- niveau 4 : interventions extérieures relatives à la notice (commentaires, ajouts, controverses) et permettant de faire vivre le dictionnaire dans la durée.

Diderot évaluait la qualité d'un dictionnaire à sa capacité de « changer la façon commune de pensée ». De même, en cherchant à allier l'inventaire à l'invention, ce projet de dictionnaire en ligne des dominicains a pour ambition de renouveler la compréhension de leur histoire dans le cadre provincial français.

4 janvier 2011